



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°2

Page 1 sur 2

Réunion du 22 septembre 2023

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mrs. BARIS Jean François (en visio). FERCHAUD Philippe.

Excusés : Mmes DELORT Catherine. DUTHIN Patricia. Mrs KOUROGLI Jamel. REPENTIN Éric.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD3 – (amende 40 €) :

Poule B – CABARIOT AS 2 – match n° 26269909 du 10/09/2023 (1^{er} forfait)

U19 INTER DISTRICT – (amende 20 €) :

AMS. S. MERPINS 1 – match n° 26641563 du 17/09/2023 (1^{er} forfait)

CAP AUNIS ASPTT FC 1 – match n° 26641565 du 16/09/2023 (1^{er} forfait)

ETOILE MARITIME FC 1 – match n° 26641564 du 16/09/2023 (1^{er} forfait)

U18 F A 11 POLE 16-17 – (amende 20 €) :

Poule A – LA ROCHELLE ES 1 – match n° 26845351 du 16/09/2023 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (amende 20 €) :

Poule E – ENT FCN17/ ASA 2 – match n° 26969658 du 16/09/2023 (1^{er} forfait)

U12-U13 – (amende 20 €) :

Poule E – DIABLES ROUGES BCY 2 – match n° 26634080 du 16/09/2023 (1^{er} forfait)

Poule N – CANTON DE MIRAMBEAU 2 – match n° 27086733 du 16/09/2023 (1^{er} forfait)

FORFAITS GÉNÉRAUX

U14-U15 – (amende 26 €) :

CABARIOTAISE AS 1.

MATCH ARRÊTÉ

Match n° 26269697 du 17/09/2023 en D3 Poule A DOMPIERRE STE SOULLE 3 – LA ROCHELLE ES 3 :

Match arrêté à la 45^{ème} minute. Orage avec beaucoup de pluie

La Commission des championnats coupes et challenges décide de faire rejouer le match à une date ultérieure.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°2

Page 2 sur 2

PROCÉDURE NON RESPECTÉE POUR FORFAIT

Match n° 26269909 du 10/09/2023 en D3 POULE B EH VALS DE SAINTONGE 1 – CABABIOT AS 2 :
Procédure non respectée pour FORFAIT. Amende de 45 euros pour le Club de CABARIOT AS 2.

DIVERS

FRAIS D'ARBITRAGE

N° de MATCHS	ARBITRES	CLUBS VISITEURS	N° de CLUBS	DÉBIT
26269909	LAFOUGAT Thibault	CABARIOT AS 2	541452	53.10 €

La prochaine réunion aura lieu le lundi 16 octobre 2023 à 18h15

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Philippe FERCHAUD